

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 4 août 2014 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Alain Paquin, Gérard Bouthot et André Surprenant formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

Est absent : Michel Vanier.

### **9778-08-14 – Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 août 2014 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9779-08-14 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014.**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance de la séance ordinaire du 7 juillet 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9780-08-14 – Autorisation signature contrat assurance collective**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le Maire et la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer le contrat d'assurance collective avec la Capitale entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2014 et d'une durée de 5 ans soit jusqu'au 31 mai 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **9781-08-14 – Règlement sur les animaux**

CONSIDÉRANT une demande de citoyen demeurant sur la 47<sup>e</sup> rue Ouest afin de modifier le règlement concernant les animaux afin d'autoriser les poules dans les secteurs résidentiels ;

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 7 juillet dernier le Conseil par sa résolution 9764-07-14 refusait cette demande ;

CONSIDÉRANT une lettre du 25 juillet 2014 demandant de reconsidérer la décision et sinon une demande de médiation ;

CONSIDÉRANT que pour des fins de zoothérapie de support ;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil confirme qu'il n'est pas d'accord à changer le règlement. Par contre le Conseil est d'accord à revenir sur sa décision de constat d'infraction advenant que la plainte soit retirée et que le voisinage soit unanime sur le fait que de posséder 2 à 3 poules ne dérange pas le voisinage.

Que ce Conseil avise la propriétaire qu'advenant une autre plainte, le règlement sera appliqué.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9782-08-14 – Constat infractions – chiens**

CONSIDÉRANT un avis d'infraction transmis aux propriétaires du 355, 23<sup>e</sup> Avenue Est relativement à des plaintes concernant les chiens ;

CONSIDÉRANT que rien n'a encore été fait à ce jour;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise l'inspecteur à transmettre un constat d'infraction aux propriétaires du 355, 23<sup>e</sup> Avenue Est portant les numéros de lots 191-307 et 191-308. Que la firme Monty Coulombe, Avocats soit mandatée afin de représenter la municipalité dans ce dossier advenant contestation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9783-08-14 – Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) -568 Avenue Venise Ouest, 273 Avenue Venise Ouest, 197 35<sup>e</sup> rue Ouest**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du  
568, avenue Venise Ouest – Refaire revêtement extérieur– refaire la toiture en bardeaux d'asphalte et changer les fenêtres pour fenêtres à battants ;  
273, avenue Venise Ouest – Nouvelle construction ;  
197, 35<sup>e</sup> Rue Ouest – Refaire toiture du garage en acier prépeint;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A. ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9784-08-14 – Dérogation mineure 2014-03 , 262 14<sup>e</sup> Avenue Ouest**

Demande de DÉROGATION MINEURE No. 2014-03 soumise pour le lot 136-42 (262, 14<sup>e</sup> Avenue Ouest) pour réduire la marge latérale de 1,5 mètres à 1 mètre afin de construire un abri d'auto

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

*La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.*

CONSIDÉRANT une recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme à l'effet que le projet soit accepté à condition qu'il y ait des gouttières afin de contrôler l'eau de pluie.

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accepte la demande de dérogation mineure 2014-03 à la condition qu'il y ait des gouttières afin de contrôler l'eau de pluie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9785-08-14 – Mandat BPR Infrastructures Inc. – Demande MDDELCC – travaux égout aqueduc secteur Est**

CONSIDÉRANT que dans le cadre des travaux d'égout aqueduc du Secteur Est de la Municipalité (Dossier FCCQ 810696), une demande d'autorisation doit être soumise auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin de débiter les travaux;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

D'autoriser la firme BPR-Infrastructure Inc. à soumettre, pour et au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec une demande d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), en vertu de l'article 32, de l'article 22 et/ou de tous autres articles concernés et/ou à tous autres ministères ou organismes concernés pour la réalisation des travaux d'égout aqueduc du Secteur Est de la Municipalité, dans le cadre du projet de la Loi sur la qualité de l'environnement et qu'il soit habilité à soumettre tous les documents et renseignements nécessaires à cette demande d'autorisation.

De confirmer l'engagement de la Municipalité de Venise-en-Québec à transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9786-08-14 – Demande à la Régie I.A.E.P.H.V. – révision de l'entente**

CONSIDÉRANT une étude de la firme Raymond Chabot Grant Thornton datée du 12 septembre 2013 relativement à la révision de l'entente avec la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise;

CONSIDÉRANT que suite à cette étude, aucune autre action n'a été entreprise et que certaines Municipalités dépassent leur débit alloué;

CONSIDÉRANT qu'aucune pénalité n'a encore été appliquée concernant ces dépassements;

CONSIDÉRANT que le fait de ne pas appliquer ces pénalités est en défaveur de la Municipalité de Venise-en-Québec puisque celle-ci assume 65.79% des coûts d'immobilisation

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Venise-en-Québec demande à la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise de procéder à la révision de l'entente et ce avant l'adoption du prochain budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9787-08-14 – Bâtisse terrain de balle – 23<sup>e</sup> rue Ouest**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

D'entériner le contrat accordé à M. Carlo Boucher pour la construction d'une bâtisse 16 x 16 sur le nouveau terrain de balle situé sur la 23<sup>e</sup> rue Ouest pour un montant de 6 500\$ plus taxes. Merci à M. Boucher pour sa commandite. Une affiche sera installée sur le bâtiment à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9788-08-14 – Autorisation paiement jeux d'eau - Imagineo**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le paiement au montant de 41 618,77\$ pour la fourniture du jeu d'eau par la firme Imagineo. D'autoriser l'émission d'un chèque à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9789-08-14 – B. Fréreau & Fils Inc. – autorisation paiement – jeux d'eau**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 12 037,88\$ à la firme B. Fréreau & Fils pour l'installation du jeu d'eau. Une commandite pour les travaux d'excavation pour l'entrée d'aqueduc a été déduite de la facture. Merci à la firme B. Fréreau & Fils Inc. pour cette commandite. Une affiche sera installée à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9790-08-14 – Caméras chalet des générations**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la firme Alarmex à procéder au remplacement des caméras au chalet des générations et ajouter une caméra pour le jeu d'eau tel que leur soumission du 25 juillet 2014 pour un montant de 2 953,14\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9791-08-14 – Site Internet**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil accorde un contrat à la firme PowerSurfer Solutions pour un montant de 25 000\$ taxes incluses pour la réalisation du Site Internet de la Municipalité incluant la version anglaise tel que leur courriel du 30 juillet 2014. D'autoriser le Maire et la Directrice-générale et secrétaire-trésorière à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9792-08-14 – Autorisation paiement – carte touristique Venise-en-Québec**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement final de 600\$ à Mme Marlène Malenfant de la firme La Bagart pour la réalisation de la carte touristique de la Municipalité de Venise-en-Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9793-08-14 – Autorisation prêt terrain parc Jameson**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

D'autoriser M. Robert Hugues à utiliser le terrain du Parc Jameson pour le dimanche 14 septembre prochain pour une fête familiale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9794-08-14 – Autorisation paiement Groupe TVA Inc.**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 23 074,58\$ à Groupe TVA Inc. pour la publicité et la promotion de la Municipalité pour la période du 30 juin au 20 juillet 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9795-08-14 – Achat de terrain – Avenue Venise Ouest**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires des lots 153-11-P, 153-3-P et 153-5-P afin de céder cette partie de terrain à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que ces parties de terrain constituent une partie du trottoir le long de la route 202 face au 110 Avenue Venise Ouest;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil avise les propriétaires qu'il accepte leur offre et que les frais notariés seront assumés par la Municipalité. De mandater Me Roseline Ménard à préparer le contrat notarié et d'autoriser le Maire ou le Maire-suppléant et la Directrice-générale et secrétaire-trésorière ou son adjointe à signer tout document à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9796-08-14 – Routes locales 1 et 2**

CONSIDÉRANT le plan d'intervention en infrastructures routières locales préparé par la firme CIMA;

CONSIDÉRANT que la 16<sup>ième</sup> Avenue Est a été inscrite comme route prioritaire préliminaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire que la Montée Roy soit jugée comme route prioritaire car celle-ci est le lien entre la Municipalité d'Henryville, de St-Sébastien et de Venise-en-Québec;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil demande à la M.R.C. du Haut-Richelieu de modifier le plan de localisation du réseau local de niveau 1 et 2 en remplaçant la 16<sup>ième</sup> Avenue Est par la Montée Roy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9797-08-14 – Demande au Ministère des Transports – courbe 202 – 58<sup>e</sup> rue Ouest**

CONSIDÉRANT une plainte reçue d'un citoyen relativement à la dangerosité de la courbe située à la sortie ouest de la Municipalité sur la route 202 ;

CONSIDÉRANT que cette route appartient au Ministère des Transports;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que cette plainte soit transmise au Ministère des Transports et qu'une demande soit adressée au Ministère afin de rendre cet endroit plus sécuritaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9798-08-14 - Convention collective – autorisation signature**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que le Maire et la Directrice-générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer la convention collective 2014-2017 à intervenir avec le Syndicat Unifor.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9799-08-14 - Publicité Venise-en-Québec**

CONSIDÉRANT que la Municipalité ne possède aucun objet identifié à Venise-en-Québec afin de remettre à des dignitaires lors de passage dans la Municipalité;

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

D'autoriser l'achat de 20 pièces de porcelaine identifiées à Venise-en-Québec pour un montant de 625\$ à Mme Céline Vivier, Artiste peintre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**9800-08-14 - Comptes du mois**

Proposé par : M. Jacques Landry  
 Appuyé par : M. André Surprenant  
 ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 243 186.34\$ le tout tel que ci-après listé.

# CHÈQUE	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
L1400057	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	0,00 \$
L1400058	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	SERVICE INCENDIE-PREMIERS RÉPONDANTS	198,39 \$
L1400059	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	MATIÈRES RÉSIDUELLES-QUOTE-PART-DIGUES	77 182,60 \$
L1400060	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	SERVICE INCENDIE-AVIS PUBLIC	2 615,70 \$
L1400061	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONIE	464,22 \$
L1400062	TÉLUS	CELLULAIRE	172,63 \$
L1400063	XITTEL INC.	INTERNET	183,79 \$
C1400361	D'ANTONIO ERICK	ACTIVITÉ 21/6/2014	1 809,00 \$
C1400365	ANNULÉ		0,00 \$
C1400366	PATRICK SAURIOL	FORMATION INCENDIE 27-28 SEPTEMBRE	221,00 \$
C1400367	9212-9485 Québec Inc.	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR	924,28 \$
C1400368	9227-1360 QUÉBEC INC	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR	949,69 \$
C1400369	ADAMS EXCAVATION INC.	TONTE DE PARTERRE - PARTICULIERS	229,96 \$
C1400370	ARÉO-FEU LTÉE	SERVICE INCENDIE	542,83 \$
C1400371	AGENCE DE PUBLICITÉ MOBILE 2007	AFFICHES	156,37 \$
C1400372	ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT	JEUX D'EAU	155,22 \$
C1400373	AUBIN ST-PIERRE INC.	ENTRETIEN RÉPARATIONS VÉHICULES	88,83 \$
C1400374	AUBRY, MICHELINE	CCU 17 JUILLET	45,00 \$
C1400375	AGENCE MAXI SÉCURITÉ ET PROTECTION INC.	SÉCURITÉ 22 JUIN AU 19 JUILLET	3 975,84 \$
C1400376	APSAM	FORMATION CSST	376,50 \$
C1400377	BAERTSCHI, RENÉ	CCU 17 JUILLET	35,00 \$
C1400378	BÉGIN, DIANE	FRAIS REPRÉSENTATION H.V.	389,71 \$
C1400379	BPR INFRASTRUCTURE INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	31 790,59 \$
C1400380	BOUTHOT GÉRARD	CCU 17 JUILLET	35,00 \$
C1400381	BÉLISLE MARCEL LAVAGE ET ARROSAGE	CHALET GÉNÉRATIONS-KIOSQUE TOURISTIQUE	150,00 \$
C1400382	CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-RICHELIEU	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT	155,22 \$
C1400383	CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	PARC JAMESON	93,13 \$
C1400384	COPICOM INC.	CONTRAT DE SERVICE	68,99 \$
C1400385	COURCHESNE ROBIN	TONTE DE GAZON-CHALET-TERRAIN DE BALLE-PARC JAMESON	3 288,29 \$
C1400386	CARDIO CHOC	SERVICE INCENDIE	54,03 \$
C1400387	CIEBQ	HONORAIRES PROFESSIONNELS	960,04 \$
C1400388	DUSSAULT BENOÎT	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ SPORTIVE	100,00 \$
C1400389	EMCO CORPORATION	JEUX D'EAU	2 305,56 \$
C1400390	ENVIRONEX	TEST D'EAU	235,48 \$
C1400391	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS DICOM	31,54 \$
C1400392	FLEURY ROBERT	CCU 17 JUILLET	35,00 \$
C1400393	LA FERME GUYON LTÉE	ACTIVITÉ CAMP DE JOUR	737,39 \$
C1400394	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR ENR	ENTRETIEN RÉPARATIONS VÉHICULES	237,60 \$
C1400395	GRAYMONT (QC) INC.	TERRAIN DE BALLE	1 002,40 \$
C1400396	GROUPE ULTIMA INC.	ASSURANCES GÉNÉRALES	96,00 \$
C1400397	GAGNON MARYLINE	REMB. ACCESSOIRES CAMP DE JOUR	269,85 \$
C1400398	GAGNÉ MARTIN	PROJETEUR-CHALET DES GÉNÉRATIONS	660,00 \$
C1400399	GRANBY TOYOTA	ENTRETIEN RÉPARATIONS VÉHICULES	100,20 \$
C1400400	HONEYWELL	SERVICE ENTRETIEN PRÉVENTIF	492,85 \$
C1400401	IMPRIMERIE SUR-DEL	CERTIFICATS RECONNAISSANCE-POMPIER-P.R.	94,86 \$
C1400402	IMAGINEO INC.	JEUX D'EAU	41 618,77 \$
C1400403	J. GAGNÉ EXCAVATION	TERRAIN DE BALLE-JEUX D'EAU- COIN 39e RUE OUEST	6 928,66 \$
C1400404	JAVEL JACQUES CARTIER	PRODUITS D'ENTRETIEN	737,70 \$

C1400405	JOHANNE BOUTHILLIER ENTRETIEN	LAVAGES DE VITRES	385,00 \$
C1400406	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	AVIS PUBLIC	209,26 \$
C1400407	KERNEN CLAIRE-LISE	CCU 17 JUILLET	35,00 \$
C1400408	L'HOMME ET FILS ENR	VOIRIE-SERVICE INCENDIE-JEUX D'EAU- TERRAIN BALLE	1 085,07 \$
C1400409	LYMBURNER YVES	CCU 17 JUILLET	35,00 \$
C1400410	LES GAZONS DU QUÉBEC	CHALET DES GÉNÉRATIONS	581,77 \$
C1400411	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	FORMATION POMPIERS	323,59 \$
C1400412	MARCEL PATENAUDE FER ORNEMENTAL	VÉHICULE VOIRIE 21/6/2014	68,98 \$
C1400413	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE POMPIERS-CAMP DE JOUR	2 171,24 \$
C1400414	LES NOTAIRES MÉNARD & PAQUETTE INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 397,75 \$
C1400415	MONTY COULOMBE AVOCATS	HONORAIRES PROFESSIONNELS	665,65 \$
C1400416	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	178,63 \$
C1400417	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	ENTRETIEN RÉPARATIONS VÉHICULES	213,41 \$
C1400418	PLOMBERIE PIER-EAU INC.	REPLACEMENT CHAUFFE-EAU CHALET GÉNÉRATIONS-ÉQUIP. JEUX D'EAU	1 211,33 \$
C1400419	SENCOM INFORMATIQUE	ÉCRAN ORDINATEUR-FOURNITURES	405,53 \$
C1400420	SERRES ET PÉPINIÈRE CHAMPLAIN	AMÉNAGEMENTS PANCARTES BIENVENUE	1 379,70 \$
C1400421	SPÉCIALITÉS D'AQUEDUC CORIX	COMPTEURS D'EAU	165,56 \$
C1400422	SUPER SOIR	ESSENCE POMPIER-VOIRIE-P.R.	1 450,14 \$
C1400423	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	GESTION PRÉVENTION SERVICE INCENDIE	782,95 \$
C1400424	ANNULÉ		0,00 \$
C1400425	TECHNO-CONTRÔLE 2000	REPLISSAGE CYLINDRES	176,81 \$
C1400426	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	KIOSQUE-PARC DE LA NATURE	574,88 \$
C1400427	TROTTIER, PIERRE	CCU 17 JUILLET	35,00 \$
C1400428	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	COTISATIONS SYNDICALES	679,92 \$
C1400429	VILLE DE BEDFORD	HONORAIRES PRÉVENTIONNISTES	1 391,29 \$
C1400430	Y.B INFORMATIQUE	CHALET GÉNÉRATIONS	220,18 \$
C1400431	ZOO GRANBY	SORTIE CAMP DE JOUR	318,00 \$
C1400432	BORDO, LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	1 706,00 \$
C1400433	ANNULÉ		0,00 \$
C1400434	CAMPING LES CÈDRES	SORTIE CAMP DE JOUR	311,50 \$
C1400435	ÉDITIONS PETITE MINE	LIVRES-SERVICE INCENDIE	118,84 \$
C1400436	GARAGE LÉO LORD	VÉHICULE SERVICE INCENDIE	379,22 \$
C1400437	LAVAGE DU HAUT- RICHELIEU	LAVAGES DE VITRES-PRESBYTÈRE	247,20 \$
C1400438	Annulé		0,00 \$
C1400439	J.L.M. INC.	BALAYAGES DES RUES	1 293,47 \$
C1400440	SIMCO	TONTE DE PELOUSE-PARTICULIER- NETTOYAGE PLATE-BANDES PARC JAMESON	293,19 \$
C1400441	ANNULÉ		0,00 \$
C1400442	ANNULÉ		0,00 \$
C1400443	ANNULÉ		0,00 \$
C1400444	MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	ÉGOUT-AQUEDUC-SECTEUR EST	553,00 \$
		<b>SOUS-TOTAL</b>	207 571,15 \$
		<b>SALAIRES AU 26 JUILLET</b>	
		<b>EMPLOYÉS</b>	32 597,23 \$
		<b>CONSEILLERS</b>	3 017,96 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>243 186,34 \$</b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**9801-08-14 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 4 août 2014 soit levée à 21h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Jacques Landry  
MAIRE

---

Diane Bégin,  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.